

La Lettre du Réseau Paratriathlon est un outil de partage d'informations à destination des personnes œuvrant pour le développement de la pratique du triathlon et des autres disciplines enchaînées par les personnes en situation de handicap

CETTE LETTRE A VOCATION A ETRE DIFFUSEE AUPRES DU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP ET AUPRES DE TOUS CELLES ET CEUX QUI OEUVRENT POUR LEUR PERMETTRE L'ACCES A LA PRATIQUE SPORTIVE

PLUS QUE QUELQUES JOURS : APPEL A PROJET DU CPSF

Le Comité Paralympique et Sportif Français souhaite s'investir activement au côté des fédérations dans le développement des pratiques para-sportives en accompagnant les fédérations financièrement au travers d'un appel à projets spécifique orienté sur le développement des pratiques.

Ce dernier vise à aider nos athlètes, nos clubs et nos structures déconcentrées, selon 4 grandes orientations :

- Appui au financement d'un projet de formation (bénévoles, éducateurs, classificateurs).
 - Exemple : Educateur exerçant dans une structure déconcentrée de la fédération (club, ligue, etc.) dont le projet de formation est directement en lien avec les para-sports.
- Appui au financement d'un déplacement ou d'un projet de formation d'un assistant* (*Personne accompagnant le sportif dans son action sportive) sportif pour un athlète ne justifiant d'aucune sélection en équipe de France.
 - Exemples :
 - Aide pour la formation d'éducateur, d'assistant de transition, d'accompagnant,...
 - Compensation de congés sans solde pour accompagner une athlète, etc.
- **Réalisation de projets de clubs, comités ou ligues présentant un caractère novateur et innovant favorisant la découverte et/ou l'accès à la pratique para sportive quel que soit le territoire d'appartenance.**
- Réalisation de projets de découverte du paratriathlon orienté vers des personnes en situation de handicap. Eligibilité : associations, clubs, comités et ligues d'un territoire ultramarin ou de Corse membre d'une fédération affiliée au CPSF

- Appui au financement d'un déplacement pour une compétition ou pour un stage sur l'hexagone.
Eligibilité : Athlète licencié sur un territoire ultramarin et qui ne bénéficie d'aucune sélection en équipe de France "élite"

Après étude des dossiers reçus par la FFTRI, les dossiers seront étudiés par le CPSF. L'accompagnement financier maximum sera de 1500€ par projet.

[Dossier COMPLET à retourner à la FFTRI](#) avant le 15 septembre 2019

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PARATRIATHLON 2019

[Le Championnat de France de Paratriathlon 2019](#) aura lieu le samedi 5 octobre 2019 à Montluçon. L'épreuve sur distance sprint (0,75km / 20km / 5km) se déroulera le matin avant les épreuves de la Coupe de France de triathlon.

Pour rappel, l'épreuve du Championnat de France de Paratriathlon 2019 est ouverte à tous les athlètes quels que soient leur handicap et leur niveau de pratique. Le classement au titre du Championnat de France de paratriathlon ne concerne que les athlètes éligibles aux classes de handicap définies par la fédération internationale de triathlon (ITU) ET licenciés dans un club affilié à la FFTRI.

CLASSIFICATION & CHAMPIONNAT DE FRANCE

Les classifications nationales de paratriathlon auront lieu le vendredi 4 octobre de 8h à 18h Centre Aqualudique de la Loue (Parc des sports de La Loue, 03410 Saint-Victor). Les athlètes inscrits à l'épreuve et non déjà classifiés recevront une convocation quelques semaines avant la compétition. Ils devront alors se présenter sur le lieu de la classification avec leur dossier médical

Il faudra venir avec le [Formulaire de diagnostic médical PI](#) rempli par votre médecin. Dans l'idéal, faire remplir le document [PI medical diagnostic](#) en anglais ce qui vous évitera de le refaire si vous participez un jour à une épreuve internationale). Vous pouvez sinon aussi faire remplir en français le document anglais, où en dernier ressort, le document français en français. Il faudra également apporter une photo d'identité type passeport, une pièce d'identité et les documents médicaux complémentaires que vous jugez importants.

Enfin, vous devrez venir avec de quoi nager, pédaler et courir ainsi que votre matériel de compétitions (vélo, handbike, fauteuil de course, chaussure de running, prothèses, orthèses, adaptations, etc....).

Règlementation de classification nationale

Pour toutes questions relatives à la classification nationale, contactez Cyrille MAZURE, directeur de classification nationale : cmazure@fftri.com

WEEK-END DE DETECTION 2019 : CANNES DU 6 AU 8 DÉCEMBRE 2019

Les 6, 7 et 8 décembre 2018 auront lieu à Cannes deux journées de détection. Cette action concerne les athlètes en situation de handicap ayant un projet de performance international en paratriathlon. Les athlètes seront évalués sur 400m natation, sur 10km de cyclisme, et sur 3km de course à pied. Ces tests peuvent également concerner des athlètes souhaitant devenir guide.

Pour plus de renseignements, contactez Philippe Fattori : pfattori@fftri.com

RAPPEL : CERTIFICAT DE CAPACITÉ EN PRÉPARATION PHYSIQUE HANDISPORT

Cette formation qui se déroule à l'INSEP concerne les publics souhaitant développer des compétences dans un contexte professionnel d'encadrement et d'entraînement de sportifs de haut niveau (HN) ou en voie d'accession au HN, et en situation de handicap physiques et/ou sensoriels.

Ce certificat de capacité de préparateur physique délivré par l'INSEP en collaboration avec la FFH ne permet pas la délivrance d'une carte professionnelle nécessaire à un emploi contre rémunération.

Le titulaire devra posséder un diplôme mentionné dans le code du sport délivré par le Ministère des sports :

- diplôme professionnalisant dans le domaine de la préparation physique hors BPJEPS tel que : DUEPP Lyon, CCPPSH des Creps de Montpellier et Dijon ou équivalent,
- C2P2 INSEP, d'une licence STAPS mention entraînement sportif ou assimilé
- OU être Professeur de sport / cadre technique
- OU entraîneur dont le projet est porté par sa fédération dans le cadre de l'optimisation de la performance des athlètes inscrits sur liste et dans sa spécialité
- ET être inscrit dans un projet d'encadrement sportif (entraînement et/ou préparation physique) dans le haut niveau handisport

La durée de la formation est de 218 heures, dont 60 heures en stage professionnel et 32 heures en FOAD. Elle débutera en décembre 2019 et s'achèvera en juin 2021. Les frais pédagogiques sont de 3000 euros.

[Pour plus d'information, cliquez ici](#)

INSCRIPTION À LA LISTE DE DIFFUSION DE LA LETTRE DU RÉSEAU PARATRIATHLON

Vous souhaitez vous aussi recevoir la Lettre du Réseau Paratriathlon? Envoyez une demande motivée (nom, prénom, club, action dans le paratriathlon, formation fédérale, autres formations, etc.) accompagnée de votre adresse de courriel à [Cyrille Mazure](mailto:Cyrille.Mazure@fftri.com).

Une information à faire passer, une remarque à faire ?

Contactez Cyrille Mazure, Conseiller Technique National F.F.TRI.

cmazure@fftri.com

06.26.98.09.46

Retrouvez toutes les Lettres du Réseau Paratriathlon dans le [centre ressource paratriathlon](#)